



Dynamique Communautaire

Bulletin d'information de l'IPC/BF - N°17 - Septembre 2021

Vie de l'IPC/BF

Le Conseil d'Administration exprime sa reconnaissance aux travailleurs p.3



Mise en oeuvre de la subvention TB/VIH communautaire

❑ **Le Bénéficiaire principal et les Bénéficiaires secondaires s'accordent** p.4



❑ **Les équipes techniques font le bilan du premier semestre** p.6



Mot du Directeur Exécutif

Relever les défis du NFM3



Depuis janvier 2021, la subvention Tuberculose/VIH communautaire 2021-2023 est en marche. Voilà donc déjà six mois que l'IPC/BF

est engagée dans la mise en œuvre des activités, en sa qualité de Bénéficiaire Principal.

Faut-il le rappeler, ce Nouveau Mécanisme de Financement (NFM3) connaît des innovations dont l'intégration des intrants communautaires dans le système intégré de gestion logistique et le système national de distribution des produits de santé, la mise en œuvre des approches différenciées de services et la mise en œuvre du paiement électronique. Au cours de ce semestre, l'opérationnalisation de ces nouvelles approches a été entamée sur le terrain.

Après six mois d'intervention, nous sommes en mesure d'affirmer que le processus de mise en œuvre de la subvention Tuberculose/VIH communautaire 2021-2023 a bien démarré. Mieux, il enregistre un bon niveau d'atteinte des indicateurs de performance au cours de cette période. En ce qui concerne le bilan financier, nonobstant le retard accusé au premier trimestre dans le transfert des ressources au profit des bénéficiaires secondaires, du fait des changements du personnel, le taux de décaissement pour le compte du premier semestre au profit des Bénéficiaires secondaires (BS) et des Organisations à Base communautaire (OBC) est de 100%.

C'est le lieu pour nous d'exprimer toute notre satisfaction et d'adresser nos vives félicitations

à l'endroit du personnel de l'IPC/BF, des équipes des BS et des OBC, qui sont nos partenaires dans le cadre de la subvention.

Loin de tomber dans l'autosatisfaction, ces résultats nous appellent à redoubler d'efforts pour relever les nombreux défis. Nous sommes conscients des facteurs exogènes pouvant porter préjudice à nos interventions, dans un contexte marqué par la dégradation de la situation sécuritaire dans certaines régions et la pandémie de la COVID-19 avec son corollaire de mesures restrictives. Par ailleurs, nous comptons sur la mobilisation effective de l'ensemble de nos partenaires du public comme de la société civile pour une mise en œuvre réussie.

Pour ce faire, les OBC sont interpellées quant à la nécessité de privilégier la communication avec les formations sanitaires publiques afin que celles-ci soient informées à l'avance des activités dans leurs zones respectives. Dans la même dynamique, la transparence et l'inclusivité doivent être au cœur de nos interventions. C'est à ce prix que nous pourrions relever les défis ●

Dr Adama OUEDRAOGO

Dynamique Communautaire

*Bulletin d'information
de l'IPC/BF*

Contact: 226 25 33 13 70

Directeur de Publication
Dr Adama OUEDRAOGO
Rédaction & PAO
Yacouba GNISSIEN

Le Conseil d'Administration exprime sa reconnaissance au personnel

L'IPC/BF a organisé le 22 juillet 2021 dans ses locaux à Ouagadougou, une cérémonie de félicitations du personnel et de pot d'au revoir à ses anciens agents. A travers une telle initiative, il s'agit d'une part de reconnaître le sacrifice du personnel, de susciter plus d'engagement et d'autre part, d'exprimer sa gratitude à certains agents pour leur contribution à l'édification de l'ONG.

Des remises de lettres de félicitations au personnel et des lettres de remerciements et cadeaux aux agents ayant quitté l'IPC/BF. Par ces actes, le Conseil d'Administration de l'ONG reconnaît le mérite de ces agents au service de l'organisation. Ainsi, le personnel en poste avant 2021 et douze (12) anciens travailleurs ont été distingués. « *Ceux qui sont partis sont avec nous, leurs actions constituent une tache indélébile qui contribue au rayonnement de IPC/BF. J'encourage ceux qui animent actuellement l'ONG à maintenir le flambeau* », a laissé entendre le Président du Conseil d'Administration (PCA), Amadé KONFE.



Le Président du Conseil d'Administration remettant une lettre de félicitation à un ancien travailleur

L'initiative est saluée à sa juste valeur par les travailleurs. Ce fut un plaisir de travailler à IPC/BF, selon le représentant des anciens collaborateurs, Yacouba BELEM, qui a, par ailleurs, rappelé quelques actes posés au cours de leur passage.

Selon le représentant du personnel toujours en poste, Jean ZONGO, cette reconnaissance des

efforts consentis de part et d'autre ne peut que galvaniser les agents. Il a réitéré l'engagement, au nom de ses collègues, à s'investir davantage dans le travail bien fait.



Le représentant du personnel pendant son allocution

Pour le Directeur Exécutif, Dr Adama OUEDRAOGO, IPC/BF, c'est plus qu'une famille.



Le Directeur Exécutif pendant son allocution

En rappelant l'atmosphère conviviale et la franche collaboration qui existent dans cette maison, il a salué l'esprit de la cérémonie et invité le personnel à plus d'engagement collectif pour davantage de résultats ●

Cérémonie de félicitations et de pot d'au revoir à l'IPC/BF

Des participants apprécient

Yacouba BELEM, ancien Assistant en suivi-évaluation et délégué du personnel.



C'est avec plaisir que nous avons répondu présent à cette cérémonie. J'ai passé de très bons moments à l'IPC/BF et avec les collègues, nous avons relevé ensemble des défis. C'est un honneur de recevoir les attestations et les cadeaux. C'est vrai que nous sommes partis, mais nous sommes toujours de cœur à l'IPC/BF. Nous ne pouvons que lui souhaiter bon vent afin qu'elle engrange encore des résultats et aller de l'avant.

Eugène BAKOUAN, ancien chargé de suivi-évaluation du programme PARECO



Cette cérémonie nous rappelle que nous avons contribué aux progrès enregistrés par l'IPC/BF, à travers les interventions au profit des communautés. Une lettre de félicitation est toujours la bienvenue, surtout quand elle vient des premiers responsables, notamment les membres du Conseil d'Administration. J'ai travaillé avec mes collaborateurs dans une très bonne ambiance. Je garde toujours de très bons rapports avec eux. Je souhaite que l'IPC/BF aille de l'avant et gagne en notoriété dans le secteur qui est le tien. Je n'ai pas quitté cette organisation dans des conditions conflictuelles. C'est une maison que je connais, que j'ai servie à l'intérieur comme à l'extérieur et ce n'est pas exclu que je revienne à IPC/BF.

Hazouclaire KOURA, Trésorière du Conseil d'Administration de l'IPC/BF



Cette cérémonie, nous l'apprécions hautement parce que quand on travaille dans une structure, c'est comme un enfant qui naît, grandit et vieillit. Mais en ce qui concerne l'IPC/BF, elle ne vieillit pas. En effet, dans son évolution, il y a des gens qui viennent et il y a des gens qui partent. Dans tous les deux cas, il faut applaudir. Ceux qui partent vont à la découverte de nouvelles expériences et c'est sûr de pouvoir toujours pouvoir compter sur eux, c'est l'essentiel. C'est donc une très bonne chose d'organiser cette cérémonie, c'est une occasion de les encourager à travailler pour relever les défis qui s'imposent.

Le BP et les BS s'accordent

Dans le cadre la gestion de la subvention du Fonds mondial, l'IPC/BF, en sa qualité de Bénéficiaire Principal (BP) a organisé le 02 juillet 2021 à Ouagadougou, une journée d'échanges, de formation et d'orientation entre les membres de son équipe technique Fonds mondial et ceux des Bénéficiaires Secondaires (BS), accompagnés de leurs Coordonnateurs. A travers une telle initiative, il s'est agi d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités et d'harmoniser les compréhensions.

A fin d'améliorer la mise en œuvre de la subvention TB /VIH communautaire, les mécanismes de fonctionnement de l'IPC/BF et les principes de gestion des investissements du Fonds mondial ont été présentés aux membres de l'équipe technique Fonds mondial du BP et des BS (CICDoc, Kasabati, URCB/SD, AIDSETTI), ainsi qu'aux Coordonnateurs de ces organisations.



Vue des participants

A cet effet, le Coordonnateur Financier de l'IPC/BF, Jean ZONGO, s'est entretenu avec les participants sur la gestion financière et comptable. Il a rappelé dans ce sens quelques conseils pratiques indispensables au bon suivi financier des activités. L'Auditrice Interne, Bintou TIENDREBEOGO, a expliqué les mécanismes de fonctionnement du bénéficiaire principal, à travers son Manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable et l'Audit interne de la subvention. Dans la même dynamique, la Coordonnatrice de

l'Administration, des Ressources Humaines, des Achats et de la Logistique, Diane KABORE, a éclairé la lanterne des participants sur les procédures de passation des marchés.



Présentation sur les procédures de passation des marchés

Par ailleurs, les partenaires de la subvention ont été outillés sur les systèmes de contrôles interne et externe qui régissent la mise en œuvre des financements du Fonds mondial, à travers une présentation du Chef de mission de l'Agent de Gestion Fiduciaire, Jérôme DJOUGUELA TEKAM.

Par la suite, le Directeur Exécutif de l'IPC/BF, Dr Adama OUEDRAOGO, a présenté et commenté quelques dispositions du Code de conduite des récipiendaires des ressources du partenaire financier.

Suite à ces différentes communications, les participants ont exprimé des préoccupations portant essentiellement sur le déphasage entre les manuels de procédures du BP et des BS, la modification des



Les équipes techniques ont échangé sans tabou

budgets, la densité des organes de contrôle et la pratique ou conditionnalité des décaissements liés à la performance.

Des réponses apportées à ces préoccupations, l'on retient que le manuel de procédures de l'IPC/BF sert de référence en cas de contradiction avec celui d'un BS, du fait qu'il a été validé par le Fonds mondial. La lourdeur des procédures de l'IPC/BF contrairement à celles d'autres BP du FM est due au fait que le dispositif varie en fonction de l'organisation interne de chaque BP, selon qu'on soit du public ou du privé. Quant à la densité des organes de contrôle, elle s'explique par la volonté du partenaire financier de minimiser les risques. Cependant, au regard de la périodicité des sorties terrain de ces organes, il ressort que les BS doivent être en mesure de s'y adapter. En ce qui concerne la modification des budgets, l'on note que les budgets approuvés ne peuvent être modifiés, sauf au cours d'une reprogrammation après au moins une année de mise en œuvre et cela avec l'approbation du Fonds. Il est à noter également que la pratique ou conditionnalité des décaissements liés à la performance n'est pas d'emblée synonyme de sanction, mais une invite à tenir compte des difficultés rencontrées et à mettre en œuvre des actions de mitigation.

Au regard des réalités vécues, les partenaires de la subvention TB/VIH communautaire ont convenu de documenter les difficultés rencontrées dans la budgétisation des activités, en vue d'une analyse profonde et d'une proposition de solutions éventuellement lors de la replanification en 2022 ●

Quelques principes du Code des bénéficiaires des ressources du Fonds mondial

- La transparence, l'obligation de rendre des comptes et l'intégrité sont des composantes essentielles pour la réussite de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Conformément à ces principes fondamentaux, le Fonds mondial demande à ses bénéficiaires d'observer les normes déontologiques les plus strictes dans la réalisation des activités qu'il subventionne ; de faire preuve de la plus grande intégrité et d'apporter le plus grand soin dans la gestion, l'utilisation et l'appropriation des fonds mis à disposition par le Fonds mondial et des biens acquis avec ces financements (appelés collectivement « ressources du Fonds mondial »).
- Les bénéficiaires préservent et protègent les subventions du Fonds mondial qui leur sont confiées et s'assurent que les fonds et les approvisionnements, notamment l'argent décaissé et les biens achetés sont utilisés exclusivement aux fins prévues dans la proposition approuvée par le Conseil d'administration du Fonds mondial, dans le respect de l'accord de subvention qui les régit. Les ressources du Fonds mondial ne sauraient en aucun cas faire l'objet de détournements, malversation, utilisation abusive, pertes ou utilisations non comptabilisées.

L'intégralité du Code est disponible à travers ce lien: [corporate_codeofconductforrecipients_policy_fr.pdf](#)

Les équipes techniques font le bilan des activités du premier semestre 2021

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention TB/VIH communautaire 2021-2023 du Fonds mondial, l'IPC/BF a organisé les 11 et 12 août 2021 à Ouagadougou, un atelier de validation des données du premier semestre 2021. L'objectif est d'analyser les données de cette période en présence des bénéficiaires secondaires, de l'Instance de coordination nationale des subventions du Fonds mondial et des représentants des programmes nationaux de la lutte contre le VIH et la tuberculose.

Après six mois, les parties prenantes de la subvention TB/VIH communautaire 2021-2023 marquent une halte pour faire le bilan de la mise en œuvre des activités.

L'IPC/BF en sa qualité de bénéficiaire principal et les bénéficiaires secondaires que sont AIDSETI, le CICDoc, l'URCB/SD et Kasabati ainsi que des représentants de structures publiques dont le SP CNLS-IST et le PNT ont pris connaissance des activités réalisées par chaque organisation au cours du premier semestre de 2021. Cet atelier a été l'occasion pour ces acteurs d'apprécier le niveau d'atteinte des indicateurs et d'analyser les forces, les faiblesses et les difficultés rencontrées.

Par ailleurs, au cours de cette période, les organisations ont rencontré quelques difficultés dans la mise en œuvre des activités. Il s'agit entre autres, du re-paramétrage de la base de données ENDOS qui a entraîné des difficultés de saisie et de validation des données dans les délais au niveau de certaines OBC, de l'enlèvement des intrants (Condoms et gels) non effectif chez certaines OBC dû au manque de ressources pour le transport, de la non disponibilité des kits d'IST dans les centres médicaux communautaires au profit des populations clés et de la rupture des intrants chez certaines OBC au deuxième trimestre, du fait de la non effectivité de l'intégration de ces OBC dans le système intégré de gestion de la logistique (SIGL).

Pour faire face à la situation, les organisations ont proposé la poursuite des échanges avec la Direction des statistiques sectorielles pour l'amélioration et l'accessibilité de la plateforme ENDOS et de permettre aux OBC d'utiliser la ligne budgétaire «contribuer au fonctionnement» comme frais de transport pour l'enlèvement des intrants. En outre, les acteurs ont suggéré de mettre à la disposition des centres médicaux communautaires des kits d'IST pour les populations clés et de renforcer la communication auprès des directions régionales de la santé et des districts sanitaires, pour la prise en compte des OBC dans le circuit public d'approvisionnement ●



Vue des participants à l'atelier

Dans l'ensemble, cette période enregistre un niveau satisfaisant d'atteinte des indicateurs contractuels. Le taux de décaissement au profit des BS et des OBC au premier semestre est de 100 %.

Zoom sur les niveaux d'atteinte des indicateurs contractuels au premier semestre 2021

| Indicateur de Produit | Cibles au 30/06/2021 | | | Résultats au 30/06/2021 | | | Niveau Atteinte |
|---|----------------------|---------|-------|-------------------------|---------|--------|-----------------|
| | N | D | % | N | D | % | |
| Pourcentage de HSH ayant bénéficié de programmes préventifs de lutte contre le VIH | 1 940 | 4 068 | 47,7% | 1 864 | 4 068 | 45,82% | 96% |
| Pourcentage de PS ayant bénéficié de programmes préventifs de lutte contre le VIH | 13 963 | 28 736 | 48,6% | 13 258 | 28 736 | 46,14% | 95% |
| Pourcentage de personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés ayant bénéficié de programmes préventifs de lutte contre le VIH | 5 182 | 12 397 | 41,8% | 4 890 | 12 397 | 39,44% | 94% |
| Pourcentage de personnes ayant bénéficié de programmes préventifs de lutte contre le VIH parmi les autres populations vulnérables - UD | 985 | 9 817 | 10,0% | 800 | 9 817 | 8,15% | 81% |
| Indicateur de Produit | Cibles au 30/06/2021 | | | Résultats au 30/06/2021 | | | Niveau Atteinte |
| | N | D | % | N | D | % | |
| Pourcentage de professionnels du sexe qui ont fait un dépistage du VIH et qui connaissent leur résultat | 12 567 | 28 736 | 43,7% | 11 597 | 28 736 | 40,36% | 92% |
| Pourcentage de HSH qui ont fait un dépistage du VIH et qui connaissent leur résultat | 1 746 | 4 068 | 43% | 1 376 | 4 068 | 33,83% | 79% |
| Pourcentage de personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés qui ont fait un dépistage du VIH et qui connaissent leur résultat | 4 664 | 10 938 | 43% | 4 631 | 10 938 | 42,34% | 98% |
| Pourcentage de personnes parmi d'autres populations vulnérables qui ont fait un dépistage du VIH et qui connaissent leur résultat - PH | 15 817 | 262 887 | 6% | 5 363 | 262 887 | 2,04% | 34% |
| Indicateur de Produit | Cibles au 30/06/2021 | | | Résultats au 30/06/2021 | | | Niveau Atteinte |
| | N | D | % | N | D | % | |
| Proportion de <u>PvVIH</u> ayant bénéficié d'une prise en charge communautaire | 18 608 | 74 722 | 24,9% | 26 304 | 74 722 | 35,20% | 120% |
| Nombre de cas de TB (toutes formes confondues) déclarés par des prestataires de soins hors programme national de lutte contre la TB | 945 | 3 151 | 30% | 766 | 3 286 | 23,31% | 78% |
| Complétude des rapports | | | 100% | 870 | 870 | 100% | 100% |
| Promptitude des rapports | | | 100% | | 870 | | |

Vers un renforcement de l'engagement des filles et des femmes dans leur diversité

L'IPC/BF en partenariat avec Frontline AIDS, a organisé les 09 et 10 août 2021 à Ouagadougou, un atelier au profit des filles et des femmes des organisations communautaires, des réseaux et des sous-groupes dans leur diversité. L'objectif est de fournir une assistance technique à ces organisations, dans la perspective de solliciter leur engagement dans le processus de planification et de mise en œuvre des investissements du Fonds mondial au Burkina Faso.

Pour renforcer les connaissances en vue de leur engagement, les filles et les femmes ont été outillées sur « le processus du Fonds mondial au Burkina Faso ». Dans ce sens, Mansour DRABO de l'Instance nationale de coordination des subventions du Fonds mondial a présenté le Fonds mondial, à travers l'évolution de ses interventions au Burkina Faso et rappelé les défis de la subvention 2021-2023. De son exposé, il ressort que le Fonds mondial est une organisation créée en 2002, fondée sur le partenariat, entre les autorités publiques, la société civile, le secteur privé et les personnes touchées par les maladies, pour accélérer la fin des épidémies de sida, de tuberculose et de paludisme. Dans le cadre de la subvention en cours, Mansour DRABO a expliqué que le Fonds mondial entend entre autres, améliorer la couverture des interventions au profit des personnes déplacées internes, renforcer la contribution des acteurs communautaires et réussir l'application de la prophylaxie pré-exposition (PrEP) chez les populations clés.

Une autre communication, faite par Hedwige NIKIEMA, Consultante pour Frontline AIDS, a por-



Le Présidium à la cérémonie d'ouverture

té sur « l'examen des investissements ciblant les femmes et les filles dans leur diversité au sein des subventions VIH, Tuberculose, Paludisme et système de santé résilient et pérenne (SSRP) du Fonds mondial 2021-2023 ».

A travers cette communication, la Consultante a identifié les catégories de cibles et les activités prévues pour ces groupes cibles. Il s'agit entre autres des sorties de recherche active des travailleuses de sexe dépistées positives pour la mise sous traitement et de la mise à leur disposition de préservatifs dans le cadre de la PrEP, le dépistage ou dia-

diagnostic du VIH, de la tuberculose et du cancer du col de l'utérus, au profit des filles et des femmes déplacées internes ou réfugiées et de leur enrôlement pour des soins.

Par ailleurs, les participantes à cet atelier ont réfléchi sur les investissements et les services non pris en compte dans les interventions du Fonds mondial au Burkina Faso. Pour renforcer ses actions, elles ont identifié des besoins ou priorités dont le dépistage trio (VIH, Hépatite B et syphilis), la prise en charge des lésions pré-cancéreuses du cancer du col de l'utérus et le traitement du cancer du col de l'utérus et de l'hépatite-B.



Les participantes en travaux de groupe



Les participantes à l'écoute de la Consultante

Pour un engagement significatif des femmes et des filles, ces dernières ont élaboré une feuille de route devant être mise en œuvre sur la période des sub-

ventions en cours. Elles ont convenu de mettre en place une coalition des organisations, réseaux et associations des filles et femmes, dans leur diversité, pour la riposte au VIH, au Paludisme et à la Tuberculose et de faire le plaidoyer pour la prise en compte de leurs besoins, dans les interventions du Fonds mondial. Dans cette dynamique, un comité restreint de huit (08) membres a été mis en place.

Cet atelier a été suivi en ligne par le partenaire Frontline AIDS, à travers Paul SAGNA, qui s'est réjoui de la qualité des travaux. Il a attiré l'attention des participantes sur l'importance de s'approprier la feuille de

route pour améliorer leur engagement dans le processus du Fonds mondial au Burkina Faso ●



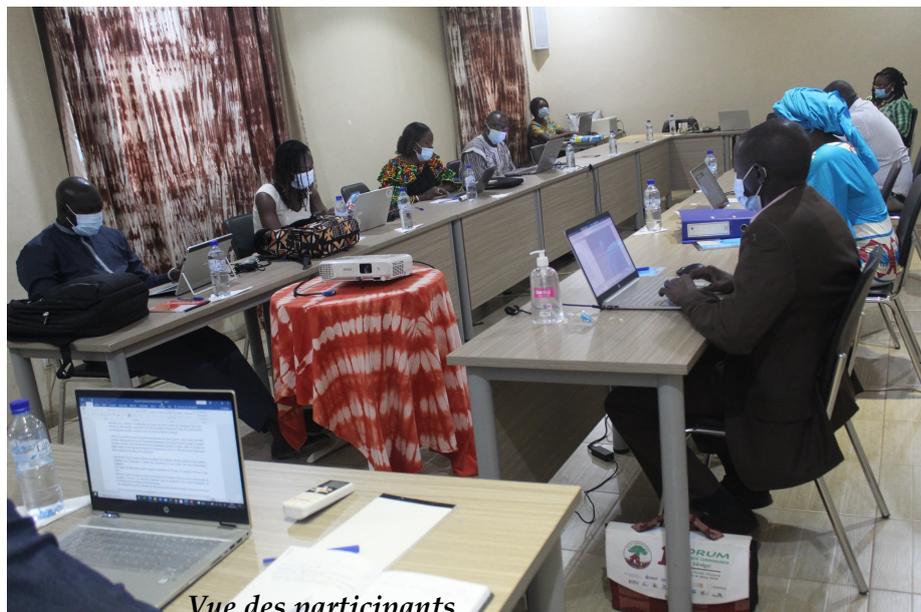
Photo de famille en fin d'atelier

Les organisations de mise en oeuvre font le bilan et la reprogrammation des activités

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet pour l'amélioration des services VIH, santé sexuelle de la reproduction et des droits humains des jeunes Populations Clé en Afrique de l'Ouest et du Centre dénommé programme KORA-DUB, l'IPC/BF en collaboration avec ses partenaires, a organisé du 24 au 26 août 2021 à Ouagadougou, l'atelier régional de pilotage et de planification. Objectif, faire le bilan des interventions et effectuer la reprogrammation des activités, dans la perspective de l'extension du programme.



Le Présidium à la cérémonie d'ouverture (le Représentant de la Directrice de l'ANCS, Mame Mor Fall à g. et le Directeur Exécutif de l'IPC/BF à d.)



Vue des participants

A l'occasion de cette rencontre régionale de pilotage et de planification du programme KORA DUB, chaque organisation a présenté, à tour de rôle, son plan d'action pour permettre à l'ensemble des acteurs de s'imprégner du niveau de réalisation des activités dans les pays concernés.

Il s'agit de l'IPC/BF au Burkina Faso, de l'Alliance Burundaise contre le Sida (ABS) et du Réseau National des Jeunes vivant avec le VIH (RNJ+) au Burundi, de l'Association de Recherche, de Communication et d'Accompa-

gnement à Domicile (ARCAD Santé Plus) au Mali et de l'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS) au Sénégal.

De la présentation des plans d'actions, il ressort que les activités se déroulent bien dans les quatre pays conformément aux ressources affectées et dans les délais raisonnables, nonobstant quelques difficultés rencontrées sur le terrain, relativement à la situation socio-politique au Mali, la COVID 19 au Burundi et parti-

culièrement au Sénégal et la non-tenu des réunions de l'Instance nationale de coordination des subventions du Fonds mondial au Burkina. De ce fait, les organisations ont partagé leurs expériences pour faire face à la situation.

En ce qui concerne les activités non encore réalisées, elles ont été reprogrammées en tenant compte des réalités des zones d'intervention. Dans le même sens, les ateliers régionaux restants ont été reportés dans l'attente de trouver

un calendrier commun de mise en œuvre dans les quatre pays.

Par ailleurs, cet atelier régional a servi de cadre pour échanger sur les directives en matière de reporting technique et les termes de l'Avenant à la Convention de subvention. Ainsi, l'Assistante des Programmes de l'ANCS, Safiétou TRAORE, a expliqué et commenté les principaux points du canevas de rapportage et énuméré les éléments devant être annexés à ce document. Le Représentant de la Directrice de l'organisation, Mame Mor FALL, a partagé les termes de l'avenant à la convention de subvention.

Conformément aux termes de cette Convention, les principales activités sont le recrutement de quatre (04) médiateurs communautaires pour la modération de la plateforme « Hello Ado » et le recrutement d'un Community Manager pour l'animation de ladite plateforme. Cette plateforme développée par le bureau de l'UNESCO à Dakar en partenariat avec l'ONG RAES a d'ailleurs fait l'objet d'une présentation en ligne. « Hello Ado » se veut une tribune interactive à l'endroit des jeunes d'Afrique de l'Ouest et du Centre, dont l'objectif est de fournir des informa-

tions nécessaires à l'amélioration des connaissances sur la santé sexuelle et reproductive.

En rappelant quelques orientations majeures, M. FALL a présenté les fiches de capitalisation et de valorisation annuelle du projet. Il a insisté sur l'importance de ces documents et suggéré aux organisations de les remplir systématiquement en fonction de l'évolution des activités, sans attendre la fin du programme ●

Bilan 2020 et planification 2021 de l'IPC/BF

Le Conseil d'Administration tient sa première session ordinaire 2021

L'IPC/BF a organisé le 28 août 2021, à Ouagadougou, sa première session ordinaire de Conseil d'Administration.

A l'ordre du jour de ladite session, l'examen et l'adoption du bilan 2020 et la planification 2021, l'examen et l'adoption des Codes de conduite des membres du Conseil d'Administration et du personnel de l'IPC/BF et des divers.

Acette première session ordinaire de l'année 2021, le Directeur Exécutif, Dr Adama OUEDRAOGO, et le personnel de l'IPC/BF ont présenté aux membres du Conseil d'administration le bilan des activités en 2020 et passé en revue

les activités planifiées pour l'année 2021.

Au cours de l'année précédente, 70% des activités du plan d'action ont été entièrement exécutés, 2 % partiellement réalisés et 28% non réalisés. Sur le plan financier, les accords signés sont de deux milliards deux cent quatre-

vingt-huit millions neuf cent cinquante-deux mille cent quatre-vingt-douze (2 288 952 192) francs CFA, soit une hausse de 12,32% comparativement à l'année 2019. Le taux d'exécution budgétaire était de 86,11%. Ces ressources ont été mobilisées grâce à l'accompagnement

de quatre principaux partenaires techniques et financiers que sont le Fonds mondial, Enfants du Monde (EdM) suisse, Frontline AIDS, Positive Action Children Fund (PACF) et Expertise France à travers l'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS) au Sénégal.

Des interventions en 2020, on retient quelques résultats majeurs dont le niveau d'atteinte satisfaisant, d'au moins 100%, des indicateurs de sensibilisation et dépistages du VIH ciblant les populations clé, l'orientation des personnes dépistées positives au VIH vers une file active pour la prise en charge, la recherche et la localisation de 82.2% des PVVIH



Le CA a pris connaissance du bilan et de la planification et poser des questions...

sous ARV absentes au traitement pour la reprise des soins etc.



...le DE et le personnel ont répondu aux questions des membres du CA

Pour ces réalisations, le Président du Conseil d'Administration, Amadé KONFE, et les autres membres du Conseil ont exprimé

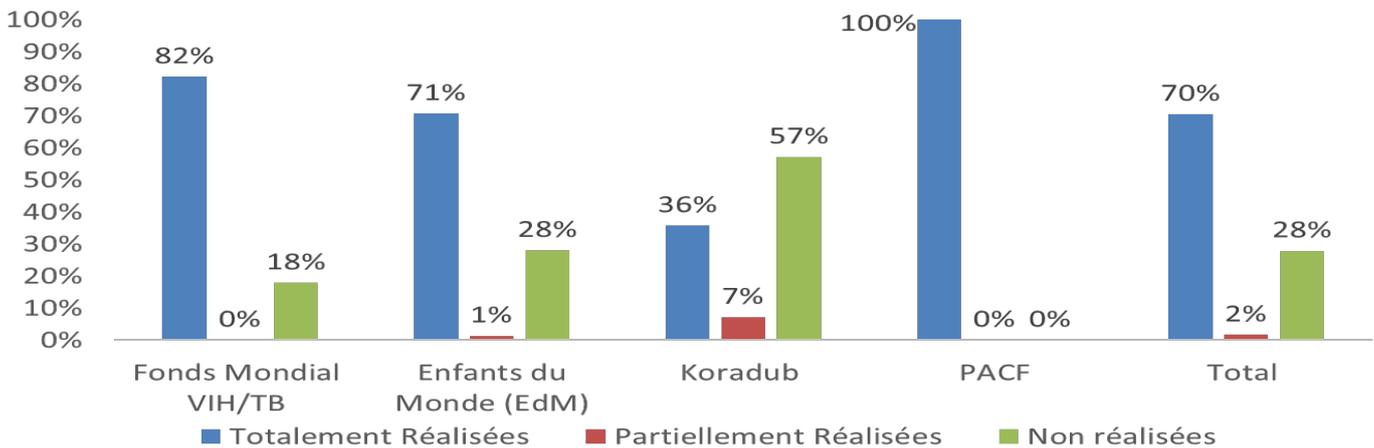
toutes leur satisfaction et félicité le personnel pour ces résultats atteints, en dépit de quelques difficultés ou contraintes qui ont émaillé les interventions au cours de cette période. Parmi ces difficultés, les retards dans les décaissements, l'insuffisance de la budgétisation des activités de dépistage en milieu carcéral, le confinement et l'application des mesures barrières en lien avec la COVID 19, l'insécurité dans certaines localités qui ont porté un coup à la réalisation des activités.

En ce qui concerne les interven-

tions en 2021, deux cent quarante et huit (248) activités sont planifiées. Elles sont réparties entre les projets Fonds mondial, Enfant du Monde suisse (EdM), Positive Action for Children Fund (PACF) et KORA-DUB.

Par ailleurs, à l'occasion de cette session ordinaire, le Conseil d'Administration a procédé à l'examen et à la validation des Codes de conduite du personnel et des membres du Conseil de l'IPC/BF

Bilan physique des activités en 2020 par programme



Situation financière du bilan en 2020 par programme

| Bailleurs | Montant accordé | Montant alloué | Montant dépensé | Taux d'exécution | Taux d'absorption |
|------------------------|-----------------|----------------|-----------------|------------------|-------------------|
| Fonds Mondial VIH/TB | 1 697 567 519 | 1 659 800 988 | 1 608 569 420 | 94,76% | 96,91% |
| Enfants du Monde (EdM) | 376 744 816 | 359 981 603 | 286 077 030 | 75,93% | 79,47% |
| Koradub | 186 507 500 | 60 680 707 | 60 515 256 | 32,45% | 99,73% |
| PACF | 28 132 357 | 28 132 357 | 15 930 555 | 56,63% | 56,63% |
| TOTAL | 2 288 952 192 | 2 108 595 655 | 1 971 092 261 | 86,11% | 93,48% |

Planification des activités en 2021 par programme et source de financement

| Bailleurs | Sources de financement | Nombres d'activités |
|--|---|---------------------|
| Fonds mondial (FM) | 3 ^e cycle du Nouveau Mécanisme de Financement (NFM3) | 166 |
| Enfant du Monde suisse (EdM) | EdM | 52 |
| KORA-DUB | Expertise France | 15 |
| Positive Action for Children Fund (PACF) | Charities Aid Foundation (CAF) | 15 |
| Nombre total d'activités | | 248 |

A la découverte des procédures du paiement électronique

La subvention TB/ VIH communautaire 2021-2023 comporte de nouvelles approches dont le paiement électronique. L'objectif de cette approche est de sécuriser les transferts financiers dans l'exécution des dépenses, dans un contexte marqué par l'insécurité dans certaines zones d'intervention.

Les paiements électroniques seront assurés sur l'ensemble du territoire national par la Banque Atlantique à travers sa plateforme Wizall et la Société Générale à travers YUP.

- o le transport des prélèvements sanguins ;
- o les causeries, les théâtres foras et les projections de film.



Les opérateurs Wizall et YUP assurent le paiement électronique

Les dépenses soumises au paiement électronique

Les dépenses soumises au paiement électronique sont d'une manière générale tous les paiements antérieurement effectués en espèces lors de la mise en œuvre des activités du Fonds mondial. Ces dépenses sont :

- o les frais de mission (per diems) ;
- o les frais de remboursement forfaitaire de carburant ;
- o les frais de subsistance et de déplacement pour les sessions de formation et ateliers et tout autre déplacement.

Les activités éligibles

Les dépenses doivent se rapporter à la prise en charge et aux frais de transport des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités en lien avec :

- o les formations, les supervisions, les rencontres ou les ateliers ;
- o les émissions radio ;
- o les campagnes MILDA et CPS ;
- o les transmissions des crachats ;

Les étapes pour l'exécution des paiements

le paiement électronique se déroule selon les étapes suivantes :

- o la préparation de l'activité qui consiste à identifier le montant du budget à payer en espèces ;
- o l'approvisionnement du compte de dépôt par virement ou chèque pour le montant principal à payer aux bénéficiaires majoré des frais (1.5% du principal) ;
- o le contrôle de la liasse des pièces justificatives avant tout paiement ;
- o la création du fichier de paiement ;
- o la saisie des paiements des bénéficiaires ou l'importation du fichier de paiement dans la plateforme de l'opérateur concerné ;
- o la validation des paiements saisis dans la plateforme de l'opérateur concerné par les personnes habilitées ;
- o l'édition du rapport de paiement, le contrôle et l'archivage avec les pièces justificatives.